



CIRCUIT DES RÉGATES BAIE-DES-CHALEURS  
ÉTAPE 2 : RÉGATES ÉCOVOILE DESJARDINS  
20 juillet 2019

**MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

Les points suivants modifient ce qui est inscrit aux instructions de course émises le jeudi 26 juillet 2017 aux participants du circuit Baie-des-Chaleurs. La version définitive des instructions de course est affichée sur le tableau officiel, situé dans les fenêtres du bureau principal d'Écovoile Baie-des-Chaleurs, situé au 499, boul. Perron à Carleton-sur-Mer et dans la fenêtre adjacente à la porte côté sud de la capitainerie du Club Nautique de Carleton.

9 MARQUES

9.1 Les marques sont illustrées sur le schéma du parcours à l'annexe A.

9.2 La position approximative des marques est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Miguasha - Garde côtière (Ev2) (Ouest)	N 48°03.403'
(Bouée rouge)	O 66°18.965'
Marque « Golf » (Est)	N 48°05.189'
(Drapeau vert)	O 66°05.908'
Marque « Phare »	N 48°04.834'
(Drapeau jaune)	O 66°07.758'
Bouée du brise-lame de Carleton-sur-Mer	N 48°05.922'
(Drapeau rouge)	O 66°07.900'

9.3 Le parcours aura une distance approximative de 17,5 miles nautiques.